

Rapport concernant la consultation sur une éventuelle coopération avec la Fondation *Choices* ainsi que sur les critères inhérents à son label

Synthèse

sur mandat de la



SGE Schweizerische Gesellschaft für Ernährung
SSN Société Suisse de Nutrition
SSN Società Svizzera di Nutrizione

élaboré le 17 mai 2010
publié le 14 septembre 2010

Synthèse

Le 13 janvier 2010, des acteurs importants du domaine alimentaire, des détenteurs potentiels de licence¹ ainsi que divers cercles intéressés ont été invités par la Société suisse de nutrition (SSN) à prendre position avant le 31 mars 2010 sur une possible coopération avec la Fondation *Choices*² ainsi que sur les critères de cette collaboration.

62 prises de position ont été recensées au total: 53% proviennent d'acteurs économiques et 47% d'autres types d'acteurs. Trois organisations étrangères et internationales se sont également prononcées - leurs avis ont été évalués séparément, car la consultation concerne le marché suisse.

Concernant l'introduction potentielle d'un *Healthy Choice Label* (label « choix santé »)³ sur le marché suisse des produits alimentaires, 70% des réponses (40 acteurs) expriment une opinion négative ou plutôt négative. Ce résultat a été fortement influencé par les prises de position des acteurs économiques, 84% d'entre eux (26 acteurs) s'étant exprimés défavorablement ou plutôt défavorablement.⁴ Parmi les autres acteurs, 54% (14 acteurs) ont une position similaire. Quatre des six organismes de prévention et de santé, trois des quatre universités, écoles supérieures et instituts de recherche ainsi que deux des trois particuliers qui ont participé à la consultation ont émis un avis positif ou plutôt positif. Parmi les organisations de consommateurs, un seul acteur a rejeté cette idée ; trois autres n'ont pas pris position.

19% des détenteurs potentiels d'une licence *Healthy Choice Label* (3 acteurs) peuvent s'imaginer caractériser certains produits alimentaires et/ou boissons de leur assortiment par un tel label. La majorité (75%, soit 12 acteurs) ne se voit cependant pas mettre en place une telle procédure.

Pour ce qui concerne une coopération avec la Fondation *Choices*, 67% (37 acteurs) expriment un avis négatif ou plutôt négatif. Là aussi, les prises de position des acteurs économiques pèsent lourd dans la balance, puisque 87% d'entre elles (26 acteurs) se révèlent négatives ou plutôt négatives. Parmi les autres acteurs, 44% (11 acteurs) ont émis une opinion similaire. Cinq des six organismes de prévention et de santé ainsi que deux des trois particuliers ayant participé à la consultation ont émis un avis positif ou plutôt positif.

Dans son rapport intitulé « Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé », l'Organisation mondiale de la santé (OMS) postule que des informations précises, standardisées et compréhensibles relatives au contenu des produits alimentaires sont nécessaires pour que le consommateur puisse repérer les aliments sains. Il s'agit donc de poursuivre cette idée de base et de recourir à des indications sur l'étiquetage des produits pour que la population puisse accéder facilement à des aliments équilibrés. Les résultats de la présente consultation montrent cependant qu'il n'est actuellement pas possible d'introduire un *Healthy Choice Label* sur le marché des produits alimentaires en Suisse, avant tout en raison du manque de soutien des producteurs de produits alimentaires. Il conviendrait par conséquent de reconsidérer la stratégie de l'Office fédéral de la santé publique en matière d'information des consommateurs.

¹ Par le terme « détenteur de licence », on entend les utilisateurs d'un *Healthy Choice Label*. Le terme doit être pris dans son acception générale sans référence à un quelconque modèle de financement.

² La désignation « Fondation *Choices* » correspond à « *Choices International Foundation* ».

³ Par *Healthy Choice Label* on entend un label qui caractérise des produits plus sains au sein de catégories prédéfinies d'articles alimentaires et qui est apposé sur le recto de l'emballage (*front-of-pack*).

⁴ Il convient de relever que la Fédération des industries alimentaires suisses (fiia) ainsi que sept entreprises soulignent que leurs réticences concernent uniquement l'introduction par l'Etat d'un *Healthy Choice Label* et non pas l'utilisation d'un tel label en soi.